

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

République
République Française

Commune de Montferrand

Délibération du conseil municipal

Séance du 11 septembre 2025

Domaine : finances locales

Sous-domaine : subventions

Objet : subvention au Téléthon

L'an deux mil vingt-cinq, et le onze du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, MARSAC Alain, RIVIERE Philippe, ROGER Robert, PUGINIER Régis, QUINTA Régis,

Excusés : GILIS Frédéric,

Secrétaire de séance : ALBOUY Julien

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice : 13

Date de convocation :
1.09.2025

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le budget de la commune,

Vu les animations organisées au profit du Téléthon,

Monsieur le Maire propose de verser au Téléthon la somme de 250,00 € au titre de l'année 2026.

Date de publication de la présente
délibération :

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

Certifiée exécutoire :

. par réception en Préfecture le :

. accepte sa proposition et décide d'attribuer la somme de 250,00 € au Téléthon ;

. autorise M. le Maire ou l'un de ses adjoints de toutes les formalités relatives à cette décision.

. par publication le :

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Ch. PRADEL

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.